



© Fondation Village d'enfants Pestalozzi

**Comptes annuels  
2021**

**CHAÎNE  
DU BONHEUR**  
LA SUISSE SOLIDAIRE



# RAPPORT DE PERFORMANCE

**Le présent Rapport de performance est établi en conformité avec les normes de présentation des comptes RPC 21.**

Créée en 1946 sous forme d'une émission de la Radio suisse romande, la Chaîne du Bonheur est devenue en 1983, à l'initiative de la SRG SSR, une fondation privée indépendante.

D'utilité publique et sans but lucratif, la Fondation de la Chaîne du Bonheur (ci-après la CB) a pour objectif de secourir des personnes en difficulté confrontées au malheur et à l'adversité, quelle qu'en soit la cause (article 2 des Statuts).

## ORGANISATION

L'organe suprême est le **Conseil de Fondation (CF)**, composé de 14 membres au maximum qui sont élu·e·s pour des mandats de trois ans renouvelables deux fois. Ils et elles ont la charge de veiller à la bonne marche de la Fondation. Le CF exerce la surveillance de la CB ; il décide des orientations stratégiques dans tous les domaines d'intervention et définit les risques, les objectifs et le budget. Il approuve les comptes annuels et engage les membres de la direction. Le CF se réunit trois fois l'an. La présidence de la Fondation est assurée depuis le 1er janvier 2018 par Pascal Crittin, directeur de la RTS.

Le CF délègue un certain nombre de tâches liées à la surveillance de la Fondation à un **Comité** composé de cinq membres issu·e·s du CF. Le Comité se réunit tous les deux mois pour suivre la marche de la Fondation.

Sauf exception justifiée décidée par le Comité, les membres du CF ne sont pas rétribué·e·s par la CB pour leur travail fourni mais ont droit au remboursement de leurs frais effectifs. En 2021, seul un membre du CF a perçu des jetons de présence dont le montant était conforme au règlement genevois sur les commissions officielles (RS A2 20.01), pour les heures passées en séance (CHF 3'200 au total).

L'attribution des financements aux projets soumis par les organisations d'entraide, pour l'étranger comme pour la Suisse, est décidée au sein des **Commissions de projets/programmes (COPRO INT et COPRO CH)**. Ces commissions sont composées d'expert·e·s indépendant·e·s, d'un pool d'expert·e·s des organisations accréditées et de membres de la direction de la CB. Afin de garantir l'indépendance par rapport aux organisations d'entraide concernées, les décisions de financement se prennent en deux étapes au sein de la COPRO-INT : une consultation et une recommandation en plenum et une décision par une commission séparée (COPRO-DEC) qui réunit le Président de la COPRO et le directeur/la directrice de la CB assisté·e·s d'un·e expert·e et du directeur du département Programmes, ces deux dernières personnes en fonction consultative. Une COPRO DEC séparée a été créée en 2021 pour statuer sur les projets en Suisse et une nouvelle présidente a été nommée à la tête de cette commission, Mme Pauline de Vos.

La **Commission de gestion financière (COGEFI)** est composée de spécialistes en finances nommé·e·s par le CF. Elle est

chargée de définir la stratégie de gestion des placements de la CB et d'en suivre l'application. Elle assiste également le CF dans sa mission de supervision de la gestion financière de la CB. La Commission était présidée en 2021 par Mme Joëlle Hars (SSR) qui a quitté ses fonctions en fin d'année. Elle sera remplacée dès 2022 par M. Alex Ziegler, président de la Commission de placements de la Caisse de pension de la SSR.

**Le directeur/la directrice** de la CB, nommé·e par le CF, est chargé·e d'exécuter les décisions stratégiques du CF, d'atteindre les objectifs opérationnels fixés et de veiller à la saine gestion de la CB. La direction a été assurée jusqu'au 15 juillet 2021 par Roland Thomann, puis de façon intérimaire par Catherine Baud-Lavigne, directrice adjointe. En fin d'année, le Conseil de Fondation a nommé au poste de directrice Miren Bengoa qui a pris ses fonctions le 1er janvier 2022. Le directeur/la directrice s'appuie sur un **Comité de direction** composé de **trois membres**, proposé·e·s par le directeur/la directrice et nommé·e·s par le CF (finances et administration, programmes, communication & fundraising). Judith Schuler a été nommée en mars 2021 directrice Communication & Fundraising.

**L'organe de révision** de la CB nommé par le CF procède chaque année à l'audit des comptes de la Fondation. Mazars Suisse a été nommé à cette fonction depuis 2011 avec un nouveau responsable du mandat dès 2016.

## COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS DE LA CHAÎNE DU BONHEUR

Au 31 décembre 2021, la CB employait 23 personnes à des postes fixes pour l'équivalent de 17,5 postes à plein-temps, dont quatre à Zürich, une collaboratrice à Lugano et le reste à Genève. Au cours de l'année, la Chaîne du Bonheur a recouru à 9 auxiliaires rémunéré·e·s pour la saisie des adresses de donateurs et donatrices et d'autres tâches diverses liées aux collectes et à la communication. Une collaboratrice auxiliaire a par ailleurs soutenu le département des programmes dans le cadre de l'aide sociale en Suisse pour l'analyse des nombreux projets liés au fonds Coronavirus Suisse.

## QUE FAIT LA CHAÎNE DU BONHEUR (CB) ?

La CB collecte des fonds auprès de la population de Suisse, suite à une catastrophe naturelle ou causée par l'homme ou pour des causes sociales en Suisse, en organisant notamment des journées nationales de solidarité. Elle attribue ensuite les fonds collectés à des projets d'aide bien définis. Les collectes sont lancées avec le soutien de son partenaire principal, la SSR, et ses unités d'entreprise : dans ce cadre, les « ambassadeurs de la CB » dans chaque région (Jean-Marc Richard (RTS), Sirio Flückiger (SRF), Carla Norghauer (RSI) et Claudia Cathomen (RTR)) jouent un rôle primordial lors de ces appels. La CB organise également des collectes à froid, non liées à l'actualité, pour financer des actions en faveur de causes humanitaires ou sociales pour lesquelles des organisations et associations suisses peuvent intervenir. Elle a notamment lancé une grande collecte en fin d'année en faveur de l'enfance en souffrance.

La CB cofinance les projets à l'étranger soumis par ses organisations d'entraide partenaires. Le département Programmes de la CB analyse les demandes de contribution et la direction prend les décisions pour les projets inférieurs à CHF 300'000. Pour les projets qui dépassent ce montant, le département Programmes prépare les dossiers à l'intention de la Commission de Projets COPRO, qui émet une recommandation qui doit ensuite être validée par une commission décisionnelle, la COPRO DEC. Le département Programmes suit ensuite l'évolution de chaque projet, contrôle les rapports des organisations, visite des projets sur place ou mandate des évaluations ou audits par des expert-e-s indépendant-e-s.

En 2021, deux évaluations portant sur l'impact des projets financés en Suisse ont abouti. Le rapport d'étude portant sur les projets financés en réponse à la crise du coronavirus a été publié en septembre. Cette étude avait été menée par deux hautes écoles de travail social et de la santé, et a trouvé un large écho dans la presse et auprès de la Plateforme nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté 2019-2024 coordonnée par l'Office fédéral des assurances sociales. La deuxième évaluation en Suisse a analysé l'impact concret sur la trajectoire de jeunes qui ont bénéficié de projets d'intégration sociale et professionnelle financés par la Chaîne du Bonheur. Le rapport publié en juin démontre un bilan très positif. Un appel d'offres a aussi été lancé fin 2021 pour une évaluation des projets au Népal et au Bangladesh comportant des distributions monétaires en réponse aux difficultés économiques de ménages suite aux mesures de confinement liées à la pandémie. L'évaluation sera mise en œuvre en 2022.

Soucieuse d'un partenariat opérationnel compétent et solide pour réaliser les projets sur le terrain, la CB revoit régulièrement la conformité de ses organisations partenaires avec les critères d'accréditation, sur la base des critères décidés par le Conseil de Fondation. Depuis 2019, une nouvelle **Commission d'accréditation** est chargée de statuer sur les demandes d'accréditation sur la base des critères approuvés par le Conseil de Fondation. En 2021, l'organisation Vétérinaires sans Frontières a de nouveau été accréditée après une absence de quelques années. Au 1er janvier 2022, la CB compte ainsi 25 organisations partenaires pour la mise en œuvre des projets à l'étranger.

En Suisse, la CB a collaboré en 2021 avec environ 170 organisations actives soit dans l'aide sociale dans le contexte de la pandémie, soit dans l'aide aux jeunes en difficulté et aux jeunes migrants, soit pour le soutien aux sans-abri, ainsi que dans des contextes d'aide aux enfants victimes de violence familiale.

### COLLECTES DE FONDS (RESSOURCES) EN 2021

Au total, la CB a collecté en 2021 des dons pour un montant de CHF 26'037'398.

La CB a relancé en avril son appel en faveur des personnes touchées par la pandémie de coronavirus dans le monde. Ce nouvel appel a permis de collecter CHF 6'533'403, soit CHF 15'445'118 depuis le lancement de cette collecte en automne 2020. La CB a lancé deux appels aux dons en août 2021 : un appel suite au

séisme en Haïti (CHF 2'039'772) et un appel pour l'Afghanistan (CHF 4'631'051).

En fin d'année, la CB a organisé une journée nationale de solidarité en faveur de l'enfance en souffrance, avec la collaboration de la SSR, avec des promesses à la fin de l'opération pour un montant de CHF 4,2 millions. Au total, les dons reçus pour cette collecte ont atteint CHF 7'494'931 au 31 décembre, continuant à affluer en début d'année 2022.

Durant 2021, la Fondation a par ailleurs reçu des **legs non affectés** pour un montant de CHF 1'175'422. Leur affectation sera décidée lors de la séance du Conseil de Fondation du 13 avril 2022.

### UTILISATION DES FONDS COLLECTÉS

Au cours de l'exercice 2021, la CB a financé un total de 348 projets pour un montant de CHF 34,2 millions. La Fondation a consacré une large part de financements à de nouveaux projets pour faire face à la situation créée par la pandémie dans les contextes humanitaires à l'étranger (CHF 9,3 millions). Les suites du séisme et du tsunami de 2018 en Indonésie, les conséquences des explosions massives dans le port de Beyrouth au Liban en 2020, la grave crise humanitaire au Yémen et la reconstruction après l'ouragan qui a touché le centre du Mozambique en 2019 ont par ailleurs continué à faire l'objet de nouveaux financements.

En Suisse, la CB a financé 174 projets, pour un montant de CHF 6,8 millions de francs. La Fondation a ainsi continué à financer des projets d'aide aux personnes affectées par les conséquences économiques et sociales de la pandémie du coronavirus en Suisse, pour un montant de CHF 3,6 millions. Elle a également financé des projets pour un montant de CHF 1,1 million pour venir en aide à des enfants victimes de violence familiale et CHF 1,1 million pour des projets de soutien à des jeunes en rupture.

Pour ce qui concerne les intempéries en Suisse, la CB a apporté divers financements à Bondo, au Val de Ruz et dans d'autres régions du pays.

**Au total, la CB a versé en 2021 CHF 34'255'371 à l'étranger et en Suisse, ce qui a permis de venir en aide à environ 8,5 millions de personnes à travers le monde.**

### STRATÉGIE ET RÉSULTAT FINANCIER

Comme par le passé, la CB a placé auprès d'institutions bancaires les fonds qui lui ont été confiés, dans l'attente de leur utilisation. La stratégie financière de la CB, approuvée et contrôlée par la Commission de Gestion Financière (COGEFI), reste prudente basée sur la conservation du capital. Transparente, elle vise à assurer en tout temps les liquidités nécessaires au financement des projets en cours, tout en dégagant dans la mesure du possible un certain revenu qui devrait permettre de couvrir au moins partiellement les frais de fonctionnement. La fortune sous gestion est divisée en trois parties : liquidités et placements à court terme (inférieurs à 12 mois), placements à moyen terme (12 à 48 mois) et investissements à long terme (supérieurs à quatre ans). Cette dernière partie, qui ne doit pas dépasser 50% du portefeuille total,

a été placée auprès de deux instituts financiers suite à un appel d'offres réalisé avec la collaboration de PPC Metrics.

En 2021, suivant en cela la performance des marchés plus satisfaisante qu'attendu, cette stratégie financière a dégagé une performance positive, avec un résultat financier net de CHF 2'771'384 sur l'année. Le marché obligataire a réalisé un rendement quasi nul, voire négatif, tandis que les actions enregistraient une forte performance positive, notamment dans les deux derniers mois de l'année, après une sérieuse descente au mois de septembre. La Chaîne du Bonheur a par ailleurs réussi à ne subir quasiment aucun taux négatif sur ses liquidités. La stratégie financière de la CB reste judicieuse dans ses principes selon les experts de la Commission de Gestion Financière (COGEFI). Une révision de la structure des mandats est planifiée en 2022.

La Charte d'Investissement Responsable mise en place en 2017 avec le soutien de ConserInvest établit les principes de base qui doivent présider aux investissements de la Fondation pour assurer que ceux-ci soient en accord avec sa mission. Il s'agit d'exclure certains secteurs comme les armements et de veiller aux bonnes pratiques concernant les critères ESG. La CB collabore par ailleurs avec Ethos et soutient cette organisation pour ce qui concerne le dialogue avec les entreprises et l'actionariat actif. Plusieurs adaptations ont été effectuées par les gérants pour assurer que les principes étaient appliqués et que le portefeuille était conforme aux principes de la Charte. Un nouveau screening devrait être effectué en 2022 pour s'assurer que les valeurs de la CB sont bien respectées dans ses investissements.

## **CHARGES ET SPONSORING**

Les frais de fonctionnement de la CB se sont élevés à CHF 3'591'726.

La CB a bénéficié comme par le passé du soutien de son partenaire traditionnel Swisscom avec une contribution de CHF 79'000 dont CHF 21'162 sous forme de prestations.

Les charges nettes de fonctionnement s'élèvent à CHF 3'508'030 en augmentation de 3% par rapport à l'année précédente. Des économies ont été réalisées sur plusieurs postes mais les développements numériques, le recrutement de spécialiste en digital et l'acquisition de nouveaux outils dans ce domaine ont constitué des dépenses importantes.

## **SALAIRES**

Le total des salaires du personnel fixe de la CB (16 EPT) s'est élevé à CHF 1'831'000 en 2021. Les remboursements de l'assurance perte de gains se sont élevés à CHF 93'254, soit un montant net de CHF 1'737'751. Le salaire annuel brut du directeur s'est élevé à CHF 184'166 et celui des autres membres de la direction (2,7 EPT) de CHF 422'016.

## **RÉSULTAT 2021**

Après déduction des frais de fonctionnement, la somme des différents revenus, à savoir le sponsoring, les legs non affectés, le résultat financier et le prélèvement de 5% calculé automatiquement sur les dons annuels selon la décision de principe du CF, constitue les fonds libres qui s'élèvent cette année à CHF

1'740'646. Conformément à la politique décidée par le Conseil de Fondation, le Comité recommande d'utiliser ces fonds libres pour alimenter certains fonds de projets. La décision revient au CF lors de sa séance du 13 avril 2022.

## **EVALUATION DES RISQUES**

La Chaîne du Bonheur a documenté l'évaluation des risques dans le cadre du processus de gestion des risques existants. Lors de sa séance du 1er décembre 2021, le Conseil de Fondation a revu les différents risques et confirmé les mesures à prendre pour réduire et faire face à ces risques. Le Conseil de Fondation procède à cet exercice chaque année et ajuste les mesures lorsque nécessaire. La CB évalue le risque en pondérant la probabilité et l'effet.

Pour 2022, les principaux risques identifiés sont les suivants :

- Désengagement des rédactions SSR par rapport aux activités de la CB et au contexte humanitaire / maintien de la plus-value de la CB pour les ONG partenaires
- Diminution des collectes : mise en place de nouvelles activités de recherche de fonds
- Cyber sécurité et risque d'attaques sur nos réseaux et serveurs. Un système de protection renforcée a été mis en place et une attention particulière est portée à ce sujet, également dans le cadre de la protection des données et la conformité à la loi suisse et européenne sur le sujet.
- Sous "intérêt et engagement public", la CB a rassemblé les risques liés à la fragmentation des canaux d'information et de contact insuffisant avec les publics digitaux. La CB poursuit sa transformation digitale pour suivre cette évolution.

Pour chacun de ces risques, des mesures préventives et correctives ont été élaborées.

# BILAN 2021

	Annexe	31.12.2021   CHF	31.12.2020   CHF
<b>ACTIF</b>			
<b>Actif circulant</b>		<b>28'791'173</b>	<b>30'638'121</b>
Liquidités et équivalent		28'622'211	30'468'897
Compte de régularisation actifs	4	168'962	169'224
<b>Actif immobilisé</b>		<b>38'049'768</b>	<b>43'222'620</b>
Immobilisations financières	3	38'004'697	43'214'416
Immobilisations incorporelles	5	0	0
Immobilisations corporelles	5	45'071	8'204
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>66'840'941</b>	<b>73'860'741</b>

## PASSIF

<b>Capitaux étrangers</b>		<b>155'736</b>	<b>76'983</b>
Créanciers divers	4	46'480	3'125
Comptes de régularisation passifs	4	109'256	73'858
<b>Capital des fonds affectés</b>		<b>53'252'935</b>	<b>60'225'307</b>
Fonds affectés	6	53'252'935	60'225'307
<b>Capital de la fondation</b>		<b>13'432'270</b>	<b>13'558'451</b>
Capital de base	8	200'000	200'000
Capital lié	9	11'491'623	11'491'623
Capital libre	9	1'740'647	1'866'828
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>66'840'941</b>	<b>73'860'741</b>

# COMPTE D'EXPLOITATION 2021

	2021	2020
	CHF	CHF
<b>PRODUITS</b>		
<b>Total des dons</b>	<b>27'212'820</b>	<b>64'936'099</b>
Dons et autres donations affectés	26'037'398	64'545'422
Legs non affectés	1'175'422	390'677
<b>Autres produits</b>	<b>83'696</b>	<b>74'648</b>
Contributions au fonctionnement	79'000	71'016
Produits divers	4'696	3'632
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>27'296'516</b>	<b>65'010'747</b>
<b>CHARGES</b>		
	10	
<b>Projets et programmes</b>	<b>-35'478'343</b>	<b>-64'057'623</b>
Versements aux projets	-33'574'728	-62'305'222
Appui aux projets	-1'903'615	-1'752'401
<b>Recherche de fonds et administration</b>	<b>-1'688'110</b>	<b>-1'683'679</b>
Recherche de fonds	-1'005'683	-1'030'824
Administration	-682'427	-652'855
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>-37'166'453</b>	<b>-65'741'302</b>
<b>RÉSULTATS D'EXPLOITATION</b>	<b>-9'869'937</b>	<b>-730'555</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>2'771'384</b>	<b>1'685'309</b>
	17	
Produits financiers	2'965'149	1'991'151
Charges financières	-193'765	-305'842
<b>RÉSULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS</b>	<b>-7'098'553</b>	<b>954'754</b>
<b>Variation des fonds affectés</b>	<b>6'972'372</b>	<b>-9'160'288</b>
<b>RÉSULTAT ANNUEL (AVANT ALLOCATIONS AU CAPITAL DE LA FONDATION)</b>	<b>-126'181</b>	<b>-8'205'534</b>
+ Prélèvement / - attribution au capital lié (réserve d'exploitation)	0	-5'300'000
+ Prélèvement / - attribution au capital lié (réserve financière)	0	-700'000
+ Prélèvement / - attribution au capital libre	126'181	14'205'534
<b>RÉSULTAT ANNUEL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



Mazars SA  
Chemin de Blandonnet 2  
CH-1214 Vernier - Genève

Tel: +41 22 708 10 80  
www.mazars.ch

## Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de la Fondation suisse de la Chaîne du Bonheur, Genève

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation suisse de la Chaîne du Bonheur comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de variation du capital, le mouvement des fonds, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

### Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation fidèle des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en accord avec les normes Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse, aux statuts et au règlement.

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chif. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

MAZARS SA

Joël-Paul-Emile Schneuwly  
14 mars 2022

Qualified Electronic Signature by SwissID

Joël Schneuwly  
Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)

Cédric Sacco  
14 mars 2022

Qualified Electronic Signature by SwissID

Cédric Sacco  
Expert-réviseur agréé

Genève, le 14 mars 2022

### Annexes

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital, mouvement des fonds, tableau des flux de trésorerie et annexe)

## TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2021

	CHF	Capital initial	Attributions de dons	Attributions de legs	Paiements aux projets	Attributions / Dissolutions	Capital final
<b>Fonds affectés</b>		<b>60'225'307</b>	<b>26'037'398</b>	<b>1'866'828</b>	<b>-33'574'728</b>	<b>-1'301'870</b>	<b>53'252'935</b>
Capital de base		200'000	0	0	0	0	200'000
Capital lié :							
- Réserve financière		5'020'723	0	0	0	0	5'020'723
- Réserve d'exploitation		6'470'900	0	0	0	0	6'470'900
Capital libre		1'866'828	0	0	0	-126'181	1'740'647
<b>Capital de l'organisation</b>		<b>13'558'451</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-126'181</b>	<b>13'432'270</b>

## TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2020

	CHF	Capital initial	Attributions de dons	Attributions de legs	Paiements aux projets	Attributions / Dissolutions	Capital final
<b>Fonds affectés</b>		<b>51'065'019</b>	<b>64'545'422</b>	<b>10'072'362</b>	<b>-62'305'222</b>	<b>-3'152'274</b>	<b>60'225'307</b>
Capital de base		200'000	0	0	0	0	200'000
Capital lié :							
- Réserve financière		4'320'723	0	0	0	700'000	5'020'723
- Réserve d'exploitation		1'170'900	0	0	0	5'300'000	6'470'900
Capital libre		16'072'362	0	0	0	-14'205'534	1'866'828
<b>Capital de l'organisation</b>		<b>21'763'985</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-8'205'534</b>	<b>13'558'451</b>



# MOUVEMENT DES FONDS 2021 1/2

	Fonds disponibles au 01.01.21	Attribution/affectation dons *	Attribution / affectation fonds libres et legs 2020	Engagements 2021 (projets acceptés)	Transferts depuis fonds engagés	Dissolution pour couverture frais fonctionnement 2021 **	Transferts internes de soldes de fonds **	Fonds disponibles au 31.12.2021	Fonds engagés au 01.01.21	Engagements 2021 (projets acceptés)	Remboursements de projets	Transferts aux fonds disponibles	Versements aux programmes	Fonds engagés au 31.12.21	Fonds disponibles et engagés au 31.12.21
Child Welfare	3 430 075	3'865'480	1 000 000	-1 324 235		-193 274		6 778 045	1 284 024	1 324 235			-1 576 840	1 031 419	7 809 464
Intempéries en Suisse (collecte permanente)	1 004 906	402 448		-106 503		-20 122		1 280 729	24 175	106 503			-130 678	0	1 280 729
Cala Sannitica	122 689			0	13 266			135 955	20 000	0	13 266	-13 266		20 000	155 955
Sécheresse Afrique de l'est	82 456			0			-82 456		0	0				0	0
Syrie	110 768	45 489		0		-2 274		153 983	73 576	0			-73 576	0	153 983
Typhon Haiyan - Philippines	228 993			0			-228 993	0	0	0				0	0
Yvonne Vogt (child welfare)	38 406			-24 871				13 535	155 686	24 871			-179 400	1 157	14 692
Népal 2015	2 239 875	880		-378 550	378 550	-44		2 240 711	-278 550	378 550	378 550	-378 550	-100 000	0	2 240 711
Réfugiés	681 897	1 373 350		-500 000		-68 668		1 486 579	50 000	500 000			-425 000	125 000	1 611 579
Jeunes en rupture JRZ15	189 978			-32 295				157 683	30 000	32 295			-59 695	2 600	160 283
Enfants seuls en fuite JRZ16	40 042			-30 847				9 195	269 950	30 847			-197 556	103 241	112 436
Ouragan Matthew 2016	42 239			0			-42 239		75 987	0			-75 987	0	0
Innovation	972 333			-237 642				734 691	197 519	237 642			-303 709	131 452	866 142
Early Response Fund	2 568 652	468 329		-1 609 837		-23 416	358 222	1 761 951	1 853 945	1 609 837			-2 670 475	793 307	2 555 258
Famine en Afrique AFR17	184 690	56 288		53 597		-2 814		291 761	292 164	-53 597			-238 567	0	291 761
Bondo 2017	4 311 235			-139 431				4 171 804	0	139 431			-139 431	0	4 171 804
Rohingya 2017	46 166	9 320		130 877		-466		185 897	1 111 229	-130 877			-650 352	330 000	515 897
Cœur à Cœur 2017	82 991			-9 588				73 403	139 623	9 588			-126 711	22 500	95 903
Education-formation jeunes JRZ17	114 860			13 439	5 139			133 438	489 286	-13 439	5 139	-5 139	-410 675	65 172	198 610
Ogni Centesimo Conta OCC17	4 534			0			-4 534	0	0	0				0	0
Cœur à Cœur 2018	396 615			-7 530				389 085	251 746	7 530			-155 031	104 245	493 330
Jeder Rappen zählt JRZ18	752 568			100 481				853 049	1 526 681	-100 481			-905 417	520 783	1 373 832
Ogni Centesimo Conta OCC18	5'155			1 146				6 301	93 906	-1 146			-33 160	59 600	65 901
Tsunami Indonésie 2018	2 919 771	100		-2 804 174		-5		115 692	2 218 685	2 804 174			-3 922 348	1 100 511	1 216 203
Mozambique 2019	230 298	400		-23 089		-20		207 589	662 539	23 089			-94 559	591 069	798 658

\* Collecte Heartbeats : CHF 66'342 répartis entre les fonds Enfants victimes de violence familiale (30%), Sans-abri (30%) et Jeunes en rupture (40%)

Collecte Enfance en souffrance : CHF 7'494'931 répartis entre CHILD Welfare (50%), Enfants victimes de violence familiale (15%) et Jeunes en rupture (35%)

\*\* Dissolution 5% des dons 2021 pour couverture des frais de fonctionnement

\*\*\* Transferts de soldes de fonds selon décision du Conseil de Fondation en 2021

# MOUVEMENT DES FONDS 2021 2/2

	Fonds disponibles au 01.01.21	Attribution/ affectation dons *	Attribution / affectation fonds libres et legs 2020	Engagements 2021 (projets acceptés)	Transferts depuis fonds engagés	Dissolution pour couverture frais fonctionnement 2021 **	Transferts internes de soldes de fonds ***	Fonds disponibles au 31.12.2021	Fonds engagés au 01.11.21	Engagements 2021 (projets acceptés)	Remboursements de projets	Transferts aux fonds disponibles	versements aux programmes	Fonds engagés au 31.12.21	Fonds disponibles et engagés au 31.12.21
Yemen 2019	416 426	203 441		-559 988		-10 172		49 707	480 893	559 988			-899 893	140 988	190 695
Femmes dans les crises oubliées	676 590	48 592		-91 043		-2 430		631 708	777 104	91 043			-493 870	374 277	1 005 985
Enfants victimes de violence familiale en Suisse	4 015 337	1 628 909		-1 683 665	66 400	-81 445		3 945 536	520 528	1 683 665	66 400	-66 400	-1 120 010	1 084 183	5 029 719
Fond spécial EVV	5 390			-5 390				0	48 735	5 390			-12 000	42 125	42 125
PHES promotion humanitaire et échange de savoir	82 499			0				82 499	0	0				0	82 499
Jeunes en rupture en Suisse JER	2 020 104	2 690 479		-1 924 369		-134 524	982 754	3 634 443	0	1 924 369			-1 154 679	769 690	4 404 133
Sans-abri en Suisse SDF	1 403 990	472 734	866'828	65 533	69 467	-23 637	982 754	3 837 669	545 530	-65 533	69 467	-69 467	-183 817	296 180	4 133 849
Coronavirus CH	3 774 838	1 400 295		-3 209 909	70 298	-70 015	-1 965 507	0	1 021 780	3 209 909	70 298	-70 298	-3 661 271	570 418	570 418
Coronavirus International	7 257 560	6 533 403		-11 664 597		-326 670		1 799 696	983 570	11 664 597			-9 334 221	3 313 946	5 113 642
Liban 2020	2 950 276	166 638		-2 918 893	77 523	-8 332		267 212	1 899 797	2 918 893	77 523	-77 523	-3 876 443	942 247	1 209 459
Haïti 2021		2 039 772		-800 000		-101 989		1 137 783		800 000			-600 000	200 000	1 337 783
Afghanistan 2021		4 631 051		-600 000		-231 553		3 799 498		600 000			-450 000	150 000	3 949 498
<b>Total fonds en CHF</b>	<b>43 405 200</b>	<b>26 037 398</b>	<b>1 866 828</b>	<b>-30 321 373</b>	<b>680 643</b>	<b>-1 301 870</b>	<b>0</b>	<b>40 366 826</b>	<b>16 820 107</b>	<b>30 321 373</b>	<b>680 643</b>	<b>-680 643</b>	<b>-34 255 371</b>	<b>12 886 109</b>	<b>53 252 935</b>

\* Collecte Heartbeats : CHF 66'342 répartis entre les fonds Enfants victimes de Collecte Enfance en souffrance : CHF 7'494'931 répartis entre CHILD Welfare violence familiale (30%), Sans-abri (30%) et Jeunes en rupture (40%)

(50%), Enfants victimes de violence familiale (15%) et Jeunes en rupture (35%)

\*\* Dissolution 5% des dons 2021 pour couverture des frais de fonctionnement

\*\*\* Transferts de soldes de fonds selon décision du Conseil de Fondation en 2021

# TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	CHF   2021	CHF   2020
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation</b>		
Résultat avant allocations au capital	-126'181	-8'205'534
<b>Ajustements pour :</b>		
Amortissements	32'937	4'102
Variation de valeur boursière des titres et différences de change non réalisées	-2'753'207	-1'754'912
Variation des comptes de régularisation d'actifs	263	53'393
Variation des capitaux étrangers	78'753	8'847
Variation des fonds avec affectation	-6'972'372	9'160'288
<b>Flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation</b>	<b>-9'739'807</b>	<b>-733'816</b>
Investissements en immobilisations corporelles	-36'400	-12'306
Investissements en immobilisations incorporelles	-33'404	0
Variation des titres (obligations et fonds de placements)	7'962'925	3'006'527
<b>Flux de trésorerie résultant des opérations d'investissement</b>	<b>7'893'121</b>	<b>2'994'221</b>
<b>Flux de trésorerie résultant des opérations de financement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>VARIATION NETTE DES LIQUIDITES</b>	<b>-1'846'686</b>	<b>2'260'405</b>
Liquidités au 1er janvier	30'468'897	28'208'492
Liquidités au 31 décembre	28'622'211	30'468'897
<b>AUGMENTATION / DIMINUTION DES LIQUIDITES</b>	<b>-1'846'686</b>	<b>2'260'405</b>

# ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2021

## 1. PRINCIPE D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels, établis et présentés selon les dispositions des Swiss GAAP RPC comprennent le bilan, le compte d'exploitation, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation du capital, l'annexe et le rapport de performance.

## 2. PRINCIPES D'ÉVALUATION

Les comptes annuels se réfèrent au principe du coût d'acquisition, qui repose lui-même sur le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs. Les principes essentiels d'évaluation des postes du bilan figurent directement dans le commentaire détaillé de la position. Sans autre mention, les autres rubriques du bilan sont évaluées à la valeur nominale moins les correctifs de valeur éventuellement nécessaires.

Conversion des monnaies étrangères:

Les actifs et les engagements en devises étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours moyen du mois durant lequel la transaction a eu lieu. Les gains et les pertes sur cours provenant de transactions en devises étrangères sont ainsi pris en considération dans le compte d'exploitation.

## 3. TITRES

Les titres sont portés au bilan à la valeur boursière.

Au bilan, dans l'actif circulant, sous la rubrique "Titres" figurent les titres qui sont destinés à la vente ou gardés comme réserve de liquidité. Au bilan, dans l'actif immobilisé, sous la rubrique "Immobilisations financières" figurent les titres qui répondent en premier lieu à un objectif d'investissement. Les titres 2021 (CHF 1'095'287) et 2020 (CHF 1'080'864) ont été reclassés de la rubrique "Actif circulant" à la rubrique "Actif immobilisé" sous "Immobilisations financières".

## 4. COMPTE DE RÉGULARISATION

Les actifs et les passifs inscrits à ces comptes servent uniquement à régulariser les écritures (produits et charges) entre deux périodes comptables.

	2021   CHF	2020   CHF
Actifs : Intérêts courus	0	0
Produits à recevoir / charges payées d'avance	138'938	114'479
Impôts anticipés	30'024	54'745
<b>Total</b>	<b>168'962</b>	<b>169'224</b>
Passifs : Charges à payer	109'256	73'858
Fournisseurs divers	46'480	3'125
<b>Total</b>	<b>155'736</b>	<b>76'983</b>

## 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Les achats jusqu'à CHF 500 et le petit mobilier de bureau ne sont pas inscrits au bilan, mais directement imputés au compte d'exploitation.

Les amortissements sont effectués à partir de la valeur d'acquisition, linéairement sur la durée d'utilisation estimée. Les durées d'utilisation estimées sont les suivantes:

- Logiciels, mise à jour et développement de programmes informatiques : 2 ans
- Ordinateurs, équipement de bureau, appareils de bureau, agencements : 3 ans
- Aménagement bureaux : 5 ans

		Immobilisations corporelles				Immobilisations incorporelles		Total
Exercice 2021	CHF	Agencement & installation	Mobilier, matériel	Informatique Hardware	Appareils bureau	Développement informatique	Informatique Software	
<b>Valeurs d'acquisitions</b>								
Etat au 01.01.21		4 840	53 615	120 840	141 958	75 394	30 042	<b>438 995</b>
Entrées			12 437	23 963			33 404	<b>69 804</b>
Sorties								<b>0</b>
Situation au 31.12.21		4 840	66 052	144 804	141 958	75 394	63 446	<b>496 494</b>
<b>Corrections de valeurs cumulées</b>								
Etat au 01.01.21		-4 840	-51 387	-114 864	-141 958	-75 394	-30 042	<b>-418 485</b>
Sorties								
Amortissements			-5 260	-10 976			-16 702	<b>-32 937</b>
Etat au 31.12.21		-4 840	-56 647	-125 840	-141 958	-75 394	-46 744	<b>-451 422</b>
Total valeurs comptables résiduelles		0	9 405	18 964	0	0	16 702	<b>45 071</b>
<b>Immobilisations par catégorie</b>					<b>28 369</b>	<b>16 702</b>		

		Immobilisations corporelles				Immobilisations incorporelles		Total
Exercice 2020	CHF	Agencement & installation	Mobilier, matériel	Informatique Hardware	Appareils bureau	Développement informatique	Informatique Software	
<b>Valeurs d'acquisitions</b>								
Etat au 01.01.20		4 840	50 273	111 876	141 958	75 394	30 042	<b>414 383</b>
Entrées			3 342	8 964				<b>12 306</b>
Sorties								<b>0</b>
Situation au 31.12.20		4 840	53 615	120 840	141 958	75 394	30 042	<b>426 689</b>
<b>Corrections de valeurs cumulées</b>								
Etat au 01.01.20		-4 840	-50 273	-111 876	-141 958	-75 394	-30 042	<b>-414 383</b>
Sorties								<b>0</b>
Amortissements			-1 114	-2 988				<b>-4 102</b>
Etat au 31.12.20		-4 840	-51 387	-114 864	-141 958	-75 394	-30 042	<b>-418 485</b>
Total valeurs comptables résiduelles		0	2 228	5 976	0	0	0	<b>8 204</b>
<b>Immobilisations par catégorie</b>					<b>8 204</b>	<b>0</b>		

---

## 6. FONDS AFFECTÉS

Le tableau du mouvement des fonds expose les variations enregistrées au cours de l'exercice 2021. Le tableau est divisé en deux parties: les "Fonds disponibles" représentent les fonds qui n'ont pas encore été attribués à des projets spécifiques. Les "Fonds engagés" au 31.12 donnent une vision claire des montants réservés pour des projets mais non encore payés. La dernière colonne récapitule les avoirs totaux qui figurent dans les comptes de la CB.

Les produits des collectes de fonds sont comptabilisés lors de leur encaissement et sont affectés aux fonds respectifs pour lesquels les collectes ont été lancées ("Attributions /affectations dons"). Ces fonds sont attribués aux projets des organisations d'entraide partenaires sur la base de demandes de contribution ayant reçu l'approbation de la Commission de Projets (COPRO) ou de la direction selon les montants ("Engagements 2021"). Le versement des contributions aux organisations d'entraide partenaires s'effectue au fur et à mesure de l'avancement des projets ("paiements aux projets"); le financement des étapes suivantes est dépendant des résultats obtenus dans les premières phases. Lors du rapport final de projet, les éventuels fonds versés mais non utilisés par les organisations d'entraide partenaires sont restitués à la Fondation et sont réaffectés dans les fonds ("Remboursements de projets"). En 2021, sur décision du Conseil de Fondation, les fonds libres et legs ont été attribués comme suit : CHF 1 mio au fonds "Child Welfare" et CHF 866'828 mio au fonds "Sans-abri en Suisse".

---

## 7. PRÉLÈVEMENT SUR LES COLLECTES POUR COUVERTURE DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Lors de sa séance du 05.06.2019, le Conseil de Fondation a décidé d'autoriser un prélèvement automatique de 5% sur les collectes annuelles, pour contribuer à la couverture des frais de fonctionnement. Pour l'exercice 2021, ce prélèvement représente un montant de CHF 1'301'870.

---

## 8. CAPITAL DE DOTATION

Un capital de CHF 200'000 a été affecté à la Fondation lors de sa constitution. Celui ci a été constitué par les intérêts cumulés des sommes provenant d'appels de la Chaîne du Bonheur antérieurs à l'existence de la Fondation.

---

## 9. RÉSERVE FINANCIÈRE ET RÉSERVE D'EXPLOITATION

La réserve financière d'une part et la réserve d'exploitation d'autre part ont été constituées initialement en 2012 afin d'assurer le fonctionnement de la Fondation pour les années à venir indépendamment de l'évolution des marchés financiers. Les attributions aux réserves ou dissolutions sont décidées par le Conseil de Fondation. Aucune attribution ou dissolution n'a été effectuée en 2021.

---

## 10. ETAT DES DÉPENSES PAR NATURE ET PAR FONCTION

Les charges d'exploitation ont été allouées aux divers secteurs d'activité (appui aux projets, recherche de fonds, administration) selon une clé de répartition basée sur la masse salariale attribuée à ces domaines.

Exercice 2021	Appui aux projets 53%	Recherche de fonds 28%	Administration 19%	Total
Frais personnel	1 357 002	716 906	486 472	2 560 380
Amortissements	17 457	9 222	6 258	32 937
Loyers	83 611	44 172	29 974	157 757
Autres charges	445 545	235 282	159 723	840 651
<b>Total</b>	<b>1 903 615</b>	<b>1 005 683</b>	<b>682 427</b>	<b>3 591 725</b>

Exercice 2020	Appui aux projets 51%	Recherche de fonds 30%	Administration 19%	Total
Frais personnel	1 228 433	722 607	457 651	2 408 691
Amortissements	2 092	1 231	779	4 102
Loyers	73 801	43 412	27 495	144 708
Autres charges	448 075	263 574	166 930	878 579
<b>Total</b>	<b>1 752 401</b>	<b>1 030 824</b>	<b>652 855</b>	<b>3 436 080</b>

## 11. PERSONNEL FIXE ET ORGANES DIRIGEANTS

En 2021, le total des salaires du personnel fixe de la CB, soit 16 EPT (14,8 EPT en 2020) s'est élevé à CHF 1'737'751 (CHF 1'662'044 en 2020), le salaire du directeur à CHF 184'166 (CHF 173'270 en 2020) et celui des autres membres de la direction à CHF 422'016 pour 2,7 EPT (en 2020 CHF 439'785 pour 2,8 EPT). En 2021, une membre du Conseil de Fondation a perçu des jetons de présence, dont le montant était conforme au règlement genevois sur les commissions officielles (RS A2 20.01), pour les heures passées en séance (CHF 3'200 au total).

## 12. PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE (LPP)

Le personnel de la Chaîne du Bonheur est affilié auprès de la Caisse de Pension SRG SSR (CPS), institution juridiquement indépendante. Le 1er janvier 2014, la CPS est passée du système de primauté des prestations au système de primauté des cotisations. Au cours des années, le taux technique a été progressivement abaissé, avec une dernière baisse le 31.12.21, à 1,5%, financé par les provisions de la CPS. Au 31 décembre 2021, le degré de couverture de la CPS s'élevait à 111%.

### Avantages / engagements économiques et charges de prévoyance

En CHF	Excédent / découvert	Part économique de l'entité		Var.exer.préc. et avec effet sur le résultat de l'exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans charges de personnel	
		31.12.21	31.12.20			2021	2020
Institution de prévoyance avec excédent de couverture	0			0	210 729	210 729	202 649
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>210 729</b>	<b>210 729</b>	<b>202 649</b>

## 13. PRESTATIONS A TITRE GRATUIT

Les prestations des téléphonistes bénévoles, des animateurs radio/TV et les autres prestations SRG SSR lors des appels aux dons ne peuvent pas être quantifiées et sont mentionnées ici pour mémoire.

## 14. DETTES ENVERS DES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

	CHF   2021	CHF   2020
Dettes envers des institutions de prévoyance	-	-

## 15. HONORAIRES DE L'ORGANE DE RÉVISION

	CHF   2021	CHF   2020
Honoraires pour des prestations en matière de révision	28'000	28'000

## 16. VALEUR RÉSIDUELLE DES DETTES DÉCOULANT D'OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

	CHF   2021	CHF   2020
Bail fixe auprès de la SSR jusqu'au 31.12.2024 pour les bâtiments de bureau	260'000	390'000

---

## 17. DÉTAIL CONCERNANT LE RÉSULTAT FINANCIER

	CHF   2021	CHF   2020
Intérêts sur c/c, placements et obligations	85'786	156'485
Plus-values sur titres (cours et changes) réalisées	0	0
Plus-values sur titres (cours et changes) non-réalisées	72'624	333
Plus-values sur titres (cours et changes) non-réalisées (mandats)	2'806'739	1'834'333
<b>Produits financiers</b>	<b>2'965'149</b>	<b>1'991'151</b>
Courtage, commissions, TF, frais, droits de garde, etc.	-50'060	-56'546
Moins-values sur titres (cours et changes) réalisées	-76'196	-189'622
Moins-values sur titres (cours et changes) non-réalisées	0	0
Moins-values sur titres (cours et changes) non-réalisées (mandats)	-67'509	-59'674
<b>Charges financières</b>	<b>-193'765</b>	<b>-305'842</b>
<b>Total résultat financier</b>	<b>2'771'384</b>	<b>1'685'309</b>

Les plus-values/moins-values sur titres issues des mandats discrétionnaires confiés aux banques sont considérées comme non-réalisées jusqu'au retrait de l'intégralité du mandat.

---

## 18. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le Conseil de Fondation de la Chaîne du Bonheur n'a eu connaissance d'aucun événement postérieur à la date d'arrêté des comptes qui nécessite une modification des états financiers présentés.